

Les devis

Important : pour bénéficier de certaines aides, le professionnel doit être qualifié Reconnu Garant de l'Environnement (RGE)

Important : Si l'entrepreneur doit exécuter des travaux non prévus dans le devis initial, il doit établir un avenant à ce devis et faire accepter et signer le document à son client.

Important : n'hésitez pas à demander des variantes à un devis

Le devis est un document contractuel régi par le droit civil. Il est établi en double exemplaire par le professionnel et stipule la nature des travaux envisagés.

Signé des deux parties, le devis prend valeur de contrat et constitue un engagement ferme de la part du professionnel comme du client.

En cas de litige entre les deux parties, le devis est l'élément de référence auquel le tribunal se reporte. Les exigences souhaitées par le client doivent donc y apparaître, les engagements oraux n'ayant aucune valeur.

Il est obligatoire à la demande du client ou pour toute prestation d'un prix supérieur à 150€ TTC¹, en cas de travaux de dépannage, de réparation et d'entretien dans le secteur du bâtiment et de l'électroménager.

1. Arrêté du 2 mars 1990 (modifié en 1999)

Pour votre protection, le devis doit comporter les éléments suivants :

Nom ou raison sociale de l'entreprise
Son adresse
Ses activités
Son numéro unique d'identification (SIRET)
Type et numéro de qualification (RGE)
La mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe de son siège social
Pour un commerçant, le numéro RCS suivi du nom de la ville où se trouve le greffe d'immatriculation
Pour un artisan, numéro au Répertoire des métiers (n° Siren + RM + n° du département d'immatriculation)
Le lieu de son siège social
Si c'est une société, sa nature (SARL, SAS, etc.) et le montant de son capital
Numéro individuel d'identification à la TVA

Nom ou raison sociale du client
Lieu d'exécution de l'intervention
Adresse de facturation si différente

La mention « Devis » ou « Proposition de prix » + La date de rédaction du devis

La date de visite préalable dans le cadre du CITE

La date prévisionnelle d'ouverture du chantier et la durée des travaux

La durée de validité de l'offre

Rappel de la demande du client

Les artisans ou les auto-entrepreneurs exerçant une activité artisanale, pour laquelle une assurance décennale est obligatoire doivent mentionner sur leurs devis l'assurance souscrite au titre de leur activité, les coordonnées de l'assureur et la couverture géographique du contrat.

Le décompte détaillé, en quantité et en prix, de chaque prestation, matière et produit nécessaires à l'opération prévue : dénomination, prix unitaire et désignation de l'unité à laquelle il s'applique (heures, mètre linéaire, mètre carré, etc.) et la quantité prévue.

Le type ou la nature des matériaux, la marque, la technique employée

Les frais de déplacement, le cas échéant

L'indication du caractère payant ou gratuit du devis

Délai de rétractation après signature

La somme à payer HT
Le (ou les) taux de TVA
La somme à payer TTC
Acompte (montant ou %)

La mention datée et signée par l'entrepreneur
« Lu et accepté »

L'indication manuscrite, datée et signée du client
« Devis reçu avant l'exécution des travaux, lu et accepté »

Bon à savoir

Le délai de rétractation est de 14 jours si le devis a été signé suite à un démarchage à domicile. Attention, si vous signez votre devis sur un salon, ce délai ne s'applique pas à l'exception des devis faisant l'objet d'un contrat de crédit à la consommation ou résultant d'une invitation personnelle à se rendre sur le stand pour venir y chercher un cadeau.

Vous pouvez exiger d'être destinataire du certificat de qualification RGE afin de vérifier les domaines de travaux couverts ainsi que l'attestation d'assurance décennale pour vérifier qu'elle couvre bien la zone géographique de votre domicile, la période de travaux et le type de travaux réalisés.

Afin de pouvoir comparer les différentes offres et calculer les éventuelles aides financières, les éléments suivants peuvent être utiles (certains sont indispensables). N'hésitez pas à faire apparaître des options sur les devis (performance accrue de l'isolation, étanchéité à l'air) et à demander la documentation technique du produit.

Important : le coût de la pose et la fourniture doivent être dissociés.

Isolation

Important : toute modification de l'aspect extérieur du bâtiment implique une déclaration préalable de travaux. Celle-ci peut-être réalisée par le professionnel.

	Informations indispensables	Informations intéressantes
Parois opaques (murs, combles, planchers bas)*	Traitement de l'isolation existante Traitement points singuliers (trappe isolante, appuis de fenêtres, etc.) Dénomination et localisation (façade ouest, etc.) de la paroi isolée (plancher de combles perdus ou rampants, plancher bas sur sous-sol ou sur vide sanitaire, mur donnant sur l'extérieur ou sur local non chauffé, etc.) Type de pose d'isolation (insufflation, pose de panneaux, etc.) Nature, marque, nom commercial, certification (ACERMI, CSTB, CE) Épaisseur (en mm) et résistance thermique (en $m^2.K/W$) du produit. Surface isolée (en m^2)	Résistance à la diffusion de la vapeur d'eau (Sd en m) de l'isolant Membrane pare-vapeur ou frein-vapeur (Sd en m) et type de pose
Parois vitrées**	Nature des menuiseries et des vitrages (exemple : menuiserie bois 4/20/4 argon) Certification (Cekal, Acotherm) Classement AEV Coefficient de transmission thermique U_w (ou U_g dans le cas des remplacements de vitrage, ou U_d pour les portes d'entrée) en ($W/m^2.K$) Facteur solaire (S_w) Présence ou non d'entrée d'air de ventilation et débit le cas échéant	Type de pose (en rénovation, en tunnel, en applique...) et gestion de la liaison avec l'isolation murale (mastics, joints de compris bande, etc.)
Volets isolants**	Nature des volets Résistance thermique additionnelle R (volets + lame d'air) (en $m^2.K/W$) Manipulation du volet (manuel, électrique, solaire...)	Type de pose (en rénovation, en tunnel, en applique ...) et gestion de la liaison avec l'isolation murale
Calorifugeage des installations de chauffage ou de production d'Eau Chaude Sanitaire (ECS)**	Localisation des travaux (garage...) Résistance thermique R (en $m^2.K/W$) Classe de l'isolation Surface isolée en mètre linéaire (ml) Nature du calorifugeage	

Installations solaires

	Informations indispensables	Informations intéressantes
Solaire thermique**	Marque, modèle Orientation, localisation des panneaux et du ballon Nature (plan, tubes ...) et surface des panneaux (en m ²) Volume du ballon (en L) et coefficient de pertes statiques Nature de l'appoint et couverture solaire des besoins (en %) Garantie décennale et du matériel Certification du matériel (CSTBat ou Solarkeymark ou équivalent) Profil de sous-tirage Efficacité énergétique pour la production d'eau chaud seule Efficacité énergétique saisonnière pour un système solaire combiné (chauffage et eau chaude) Productivité de surface d'entrée de capteur pour les capteurs seuls	
Solaire photovoltaïque**	Marque, modèle Nature des panneaux Surface totale de l'installation (en m ²) Puissance installée en Watts crête (Wc) Garantie décennale et du matériel (panneaux et onduleur) Respect de la norme EN 61215 ou NF EN 61646	Production annuelle estimée (en kWh) Réalisation des démarches administratives ou non Étude technique

Chauffe-eau thermodynamique

	Informations indispensables	Informations intéressantes
Ballon thermodynamique**	Marque, modèle Type (sur air extérieur, intérieur, extrait) Localisation du ballon (attention au risque de refroidissement des pièces). Volume du ballon (en L) Puissance (en kW) COP nominal selon la norme d'essai 16147 (avec indication des températures d'essai) Garantie décennale et du matériel Mise en service Efficacité énergétique Profil de sous-tirage	COP réel de l'installation Type de fluide frigorigène employé et sa quantité Abonnement électrique nécessaire puissance en (kVA) et type (monophasé ou triphasé) Consommation électrique estimée (en kWh)

Attention : toute aide financière mentionnée sur un devis ne garantit en aucun cas son obtention.

Pour connaître les caractéristiques techniques à remplir pour obtenir les aides d'état, vous pouvez consulter le guide pratique de l'ADEME « aides financières » (les informations contenues dans ce guide sont données à titre indicatif et n'ont pas de valeur juridiques) ou votre Espace INFO->Énergie.

Si vous avez une question juridique concernant votre devis, n'hésitez pas à contacter l'ADIL (Agence Départementale d'Information Logement) de votre département :



Côtes d'Armor

3 bis allée Marie Le Vaillant 22000
Saint-Brieuc
Tél : 02 96 61 50 46
www.adil22.org

Finistère

23 rue Jean Jaurès 29000 Quimper
/ 14, Bd Gambetta 29200 Brest
Tél : 02 98 46 37 38
www.adil29.org

Ille et Vilaine

22, rue Poullain Duparc 35000 Ren-
nes Tél : 02 99 78 27 27
www.adil35.org

Morbihan

Parc d'activités de Laroiseau
14 rue Ella Maillart
56000 Vannes
Tél : 08 20 20 12 03
www.adil56.org

↓ Ventilations

	Informations indispensables	Informations intéressantes
VMC simple flux**	<ul style="list-style-type: none"> Marque, modèle Type (auto, hygro A ou B) Débit à extraire et puissance électrique Remplacement ou création Réutilisation réseau/création/localisation des gaines, percement de dalle Types de gaines (souples, semi-rigides, revêtement interne annelé ou lisse, diamètre, etc.) Isolation des gaines Localisation du moteur Sortie toiture Remplacement des bouches existantes ou non Détalonnage des portes Garantie décennale et du matériel 	Traitement des finitions (création de coffrage des gaines...)
VMC double flux**	<ul style="list-style-type: none"> Marque, modèle du ventilateur et de l'échangeur Isolation de l'échangeur, rendement Débit à extraire, puissance électrique Remplacement ou création Réutilisation réseau ? création ? localisation des gaines, percement de dalle Isolation et types de gaines (souples, semi-rigides, revêtement, etc.) Localisation du moteur Sortie toiture Suppression des entrées d'air si existantes Détalonnage des portes Garantie décennale et du matériel 	

Important : pour tous les systèmes de chauffage : installation d'une programmation / régulation (position du thermostat d'ambiance et./ ou de la sonde extérieure), désembouage/équilibre de l'installation existante.

La puissance des appareils de chauffage doit être déterminée à partir du calcul des déperditions de la maison.

↓ Système de chauffage par pompes à chaleur

	Informations indispensables	Informations intéressantes
Pompes à Chaleur (PAC)**	<ul style="list-style-type: none"> Marque, modèle Aérothermie, géothermie Puissance de la PAC et de son éventuel appoint (en kW) COP nominal selon la norme d'essai 14511-2 Mise en service Production d'ECS ou non et type de production Impact sonore Garantie décennale et du matériel 	<ul style="list-style-type: none"> COP réel de l'installation Type de fluide frigorigène employé et sa quantité Température du réseau de chauffage Abonnement électrique nécessaire puissance en (kVA) et type (monophasé ou triphasé) Consommation électrique estimée (en kWh)

➔ Système de chauffage par chaudières gaz/fioul

	Informations indispensables	Informations intéressantes
Chaudières Haute performance énergétique **	Marque, modèle Combustible (fioul, gaz de réseau ou propane) Puissance de l'appareil (en kW) Efficacité énergétique saisonnière (en %) si $P \leq 70$ kW Efficacité utile à 100% et à 30 % de la puissance nominale si $P \geq 70$ kW Conduit, ventouse Mise en service Production d'ECS ou non et type de production Évacuation des condensats Garantie décennale et du matériel	Rendement effectif lié à la température de retour du circuit (en %) Nature du corps de chauffe Type de bruleur Arrivée de combustible (certificat Qualigaz) Type de régulation et/ou de programmation

➔ Systèmes de chauffage au bois

	Informations indispensables	Informations intéressantes
Poêles à bois, foyers fermés, inserts, cuisinières à bois**	Marque, modèle Puissance de l'appareil (en kW) Rendement énergétique de l'appareil (en %) Combustible utilisé (bûche ou granulé) Concentration moyenne en CO (en %) Indice de performance environnemental (I) Émissions de particules (PM) mesurée selon la méthode A1 de l'annexe A de la norme CEN/TS 15883 Respect de la norme : NF EN 13240 ou NF 14785 ou EN 15250 pour les poêles, NF EN 13229 pour les foyers fermés ou inserts, NF EN 12815 pour les cuisinières Traitement du conduit (tubage, création, conduit isolé ou non...) Entrée directe, indirecte, étanche ou non... Mise en service Garantie décennale et du matériel	Système à double combustion Label Flamme vert Consommation et autonomie estimée Où se fournir en bois bûche ou granulé
Poêles hydrauliques ou bouilleurs**	Marque, modèle Puissance directe et puissance transmise à l'eau (en kW) Rendement énergétique de l'appareil (en %) Volume du ballon tampon (en litres) et énergie d'appoint Indice de performance environnemental (I) Combustible utilisé (bûche ou pellet) Concentration moyenne en CO (en %) Émissions de particules (PM) mesurée selon la méthode A1 de l'annexe A de la norme CEN/TS 15883 Respect de la norme NF EN 12815 Traitement du conduit (tubage, création, conduit isolé ou non...) Entrée directe, indirecte, étanche ou non... Mise en service Régulation réseau par rapport à l'installation existante Garantie décennale et du matériel	Système à double combustion Label Flamme vert Consommation et autonomie estimée Où se fournir en bois bûche ou granulé

↳ Systèmes de chauffage au bois (suite)

À savoir : pour vous aider à comprendre vos devis, prenez rendez-vous avec votre Espace INFO->Énergie au 0 805 203 205 (appel gratuit).

Chaudières bois automatiques**	Marque, modèle Puissance de la chaudière (en kW) Rendement énergétique de l'appareil (en %) Dimension du silo (en m3) Combustible utilisé (bûche ou pellet) Respect de la classe 5 de la norme NF EN 303-5 Conduit Mise en service Production d'ECS ou non et type de production Garantie décennale et du matériel	Consommation estimée (en tonnes) Décendrage manuel ou automatique Label flamme verte Sonde lambda ou à oxygène Type de régulation et/ou de programmation Ou se fournir en bois bûche ou granulé
Chaudières à bûches**	Marque, modèle Puissance de la chaudière (en kW) Rendement énergétique de l'appareil (en %) Volume du ballon tampon (en litres) Respect de la classe 5 de la norme NF EN 303-5 Conduit Mise en service Production d'ECS ou non et type de production Garantie décennale et du matériel	Autonomie (heures ou jours) Décendrage manuel ou automatique Label flamme verte Type de combustion (montante, horizontale ou inversée)
Chaudières à condensation**	Marque, modèle Combustible (fioul, gaz de réseau ou propane) Puissance de l'appareil (en kW) Rendement (en %) Conduit, ventouse Mise en service Production d'ECS ou non et type de production Évacuation des condensats Garantie décennale et du matériel	Rendement effectif lié à la température de retour du circuit (en %) Nature du corps de chauffe Type de bruleur Arrivée de combustible (certificat Qualigaz)

* Le coût de la fourniture et la pose de l'isolant peuvent être regroupées mais elles doivent être dissociées du reste des travaux

** Le coût de la fourniture et la pose des matériaux doivent bien être différenciés